



Déclaration de l'Unsa-Education à la F3SCT du 3 mars 2023

Monsieur le Président du F3SCT,

Pour commencer cette instance, l'UNSA Éducation tenait à réaffirmer qu'elle s'est opposée et reste opposée à la loi de transformation de la Fonction Publique. Cependant, notre attachement au dialogue social reste entier et nous appuierons cette rénovation d'instance pour ne pas nous limiter à une poursuite d'une obligation légale d'un employeur mais bel et bien tenir compte d'enjeux majeurs tels que :

- La protection des personnels
- La considération des personnels
- Le dialogue social

Concernant la protection des personnels, le sujet est de plus en plus prégnant, en témoignent la quantité de RSST qui inondent nos boîtes mail au quotidien. Ils n'ont pas cessé durant les vacances, le sujet est donc majeur et sa prise en compte doit être largement accrue de la part de l'employeur. Nos métiers restent également à promouvoir, en les valorisant et les protégeant davantage. Il en va de notre service public d'Éducation et plus largement de l'accompagnement de toutes les générations qui constituent le présent. Ils seront l'avenir des citoyens qui auront la responsabilité de structurer la société de demain et en garantir les principes d'égalité, de liberté et de laïcité qui l'ont forgée. Qui l'ont consolidée.

Les personnels sont toujours à respecter en écoutant leurs besoins et leurs attentes avec des conditions de travail dignes et de la qualité de vie que l'employeur prône de façon croissante. Mais ces deux conditions ne se décrètent pas, elles se construisent pour et avec les personnels, les plus à mêmes de définir leur métier et leur réalité, pour ne pas tomber dans la dérive de l'idéal inatteignable et encore moins de la rupture totale entre personnels et employeur.

Pour l'UNSA Éducation, c'est par un dialogue sincère, régulier et au plus proche des territoires que ces enjeux pourront être valorisés. Ce dialogue social se devra aussi d'être le plus efficace possible pour que les personnels puissent bénéficier concrètement des travaux de la Formation spécialisée dans le cadre de leurs conditions d'exercice. Cela passe également par un calendrier annuel établi et adressé aux membres bien en amont, ainsi que des convocations, ordres du jour et documents de travail envoyés en respect des exigences du règlement intérieur.



Ensuite, l'UNSA Éducation veut alerter l'employeur sur la nécessaire cohérence dont il doit faire preuve. Alors que s'installent les nouvelles instances relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail, soutenues par des intentions affichées sur l'importance que l'employeur accorde sur chacun de ces sujets, ne cesse de croire une dérive bureaucratique de chacun de nos métiers. Au-delà de la fatigue générée par un empilement de tâches à effectuer, c'est la perte du sens du métier qui est de plus en plus profonde et dangereuse. Ce sens du métier impacte infiniment l'identité professionnelle que l'on se construit, ou déconstruit, et donc le bien-être de chaque personnel.

D'un point de vue pratique, l'Unsa-Education demande une réflexion sur la mise en place d'un principe possible de subsidiarité entre les F3SCT. Il devrait être possible qu'une situation relevant d'une F3SCT éloignée géographiquement soit gérée par la F3SCT la plus proche des agents concernés, afin d'apporter une réponse plus rapide et pertinente, liée aux spécificités locales de notre territoire. Cela se fait actuellement dans l'académie de Bordeaux.

Nous souhaitons également rappeler que tout doit être mis en œuvre pour que la médecine de prévention existe et se développe dans notre académie.

La F3SCT est enfin une instance qui nécessite confidentialité et discrétion. L'Unsa-Education tient donc à rappeler ici que chacun doit s'astreindre à une posture adéquate, déontologique, afin que ce qui est abordé en son sein ne soit pas dévoyé sur le terrain.

Pour terminer, venons-en aux points de l'ordre du jour de cette réunion plénière, et particulièrement le règlement intérieur. Pour des raisons pratiques, nous interviendrons au fil de sa lecture, en regrettant de ne pas avoir été destinataires de son contenu suite à la rédaction d'un document type en Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat.

Les représentants de l'Unsa-Education à la F3SCT